|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **AMBASSADE DU TOGO***Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  **REPUBLIQUE TOGOLAISE** *Travail- Liberté-Patrie* |

 |

**32ème session du Groupe de travail** **sur l’Examen**

**Périodique Universel**

Examen de la situation des droits de l’homme

en Union des Comores

*Déclaration de la délégation togolaise*

**Genève, 25 janvier 2019**

 09:00-12:30

**Madame la Vice- Présidente,**

Le Togo souhaite la cordiale bienvenue à la délégation des Comores et la remercie pour la mise à jour de son rapport national.

Le Togo relève que, depuis le dernier passage à l’EPU, les Comores ont signé et ratifié plusieurs instruments internationaux et adopté des lois et mesures garantissant la pleine jouissance des droits des couches les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes handicapées.

Le Togo se réjouit particulièrement de l’adoption de la loi relative à la prévention et la répression des violences faites aux femmes, la loi sur la lutte contre le travail et la traite des enfants ainsi que celle relative à la promotion et à la protection des droits des personnes handicapées.

Cependant, mon pays constate que l’absence d’un système institutionalisé permanent pour coordonner les engagements du Gouvernement à l’égard des mécanismes internationaux, constitue l’un des facteurs qui limitent les efforts du Gouvernement des Comores.

A cet égard, le Togo formule les recommandations suivantes à l’Union des Comores :

* Nommer de nouveaux membres et prendre des mesures nécessaires pour assurer le fonctionnement effectif de la Commission Nationale des Droits de l’Homme et des Libertés ;
* Intensifier les efforts en matière de lutte contre les violences sexuelles et les pratiques néfastes à l’égard des femmes ;
* Intensifier les partenariats avec les donateurs internationaux en vue d’une assistance technique et financière.

Enfin, la délégation togolaise souhaite plein succès aux Comores dans la mise en œuvre des recommandations issues de cet examen.

**Je vous remercie**